

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	43 (1935)
Heft:	5
Quellentext:	Discours de bienvenue adressé à un nouveau bailli
Autor:	[s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rendre productive ; les brusques changemens de température lui causent des maladies qui se manifestent par une multitude de petites taches noires sur ses feuilles, et le froid des nuits d'automne s'oppose souvent à la parfaite maturité du fruit. Cependant, on est parvenu à acclimater quelques plants d'Europe qui réussissent assez bien entre les mains des vigneron's de Vevay, et qui promettent de grands produits pour l'avenir¹.

» En nous rendant au banquet, comme nous traversions la place publique, nous vîmes des canonniers rangés à leurs pièces en batterie ; leur uniforme, élégant et sévère, était celui des canonniers français ; on nous dit que c'était la compagnie d'artillerie de Vevay. Elle était en effet composée presqu'entièrement de Suisses, parmi lesquels un grand nombre avaient servi dans l'artillerie de l'armée française ; leurs manœuvres, dont nous fûmes témoins, furent exécutées avec une précision et une rapidité tout à fait remarquables... »

¹ C'est dans la seconde moitié du XIX^{me} siècle que l'on a planté la vigne en Californie. (Réd.)

Discours de bienvenue adressé à un nouveau bailli.

Le discours qui suit a été prononcé le 3 novembre 1745 lors de la réception, à Echallens ou à Grandson, du nouveau bailli de Fribourg. Aucun indice ne montre dans cette harangue de laquelle de ces deux localités il s'agit. Peu importe, du reste, car ces discours de bienvenue étaient assez semblables dans tout le pays.

Le manuscrit de ce discours a été retrouvé dans les papiers du professeur René Guisan. On ne sait d'où il le tenait.

Illustre, Haut et Puissant Seigneur,

Je ne puis réfléchir, sur ces alternatives de Préfectures au milieu de nous ; telle que celle qui se présente aujourd'hui et qui fait le sujet de cette Respectable assemblée ; sans sentir vivement notre Bonheur ; et nos obligations infinies, à l'auteur souverain de toutes les faveurs ;

En effet, ces intéressantes époques ne causent aucune altération à notre félicité ; et nous jouissons sans interruption des deliciieux fruits, du doux et légitime gouvernement sous lequel nous avons le Bonheur de vivre ;

Le noble et magn. seigneur qui vient de finir glorieusement sa Préfecture ; et dont la mémoire nous sera toujours en Benediction, mérite sans doutte, que je fasse c'est aveu.

Je devrois, noble, magn. et tres honoré seigneur Ballif, faire icy votre eloge, étaller en termes pompeux les talents de lesprit, et les quallittés du cœur, dont votre noble seigneurie est si richement ornée; détailler cette droiture, ce désinterressement ; cette bonté ; cette humanité ; cette affabillité ; et cette charité ; dont vous nous avés fait ressentir sans cesse les bons effets ; mais je sens cette entreprise infiniment au dessus de mes forces ; Je laisse à la voix publique, dont j'ay l'honneur d'etre aujourd'hui le faible organe ; à vous payer, à tous ces egards, le juste tribut qui vous est dû ; d'ailleurs que pourois je dire qui ne fut parfaitement connu, de toutes les personnes qui composent cette nombreuse assemblée ; et de toutes celles qui ont lhonneur de conoître votre Noble Seigneurie, avant et pendant sa Préfecture.

Agrees donc Magn. Seigneur que je me borne à vous assurer ici en Public, suivant la commission expresse que j'en ay de la part de cette Ville, et au nom de tout ce Balliage ; des vifs sentiments de Reconnaissances, et de Respects, dont nous sommes tous penetrés à votre égard ; et que rien ne nous flaterois d'avantage que d'avoir de frequentes occasions à vous le témoigner.

Agrées aussi les vœux sincères et ardents que nous faisons et que nous ne cesserons d'adresser à Dieu, en votre faveur ; pour votre Prétieuse conservation ; et celle de votre Noble famille.

Veuillez le grand Remunerateur la combler de ses Benedictions les plus distinguées ; et vous conserver jusques à l'age le plus avancés.

Daignés Monseigneur nous accorder la continuation de votre puissante protection ; et lhonneur de votre souvenir, à des personnes qui conserveront pretieusement votre nom gravés d'ans leurs cœurs.

J'ay l'honneur de m'adresser mintenant à vous, tres Noble magn. et tres honnoré seigneur Ballif ; qui venés succeder celuy qui nous quitte ; mais qui dans un sens, ne nous quitte point ; puisque nous le retrouvons en vous ; fondés sur ce que la renommée nous à apris de vos rares et Eminent qualités ; et de l'excellence de votre caractère ; nous sommes persuadés que nous aurons en vous ; un Magistrat Eclairé ; Intègre et Impartial ; et qui nous mintiendra, d'ans nos droits, franchises et Priviléges.

D'ans cette flateuse Idée, pourrions nous ne pas vous recevoir avec tout l'empressement possible, et la plus vive joye, comme tres digne Representant, de nos Illustres et tres gratieux Souverains.

Recevés favorablement ; tres Noble, et magn. Seigneur les assurances que cette ville, et tout le Ressort de ce

Balliage ont l'honneur de vous en donner aujourd'hui,
par ma bouche avec nos vœux, les plus sincères et ar-
dents ; en votre faveur pour votre précieuse conservation,
et tous ceux qui vous sont chers.

Nous nous recommandons Monseigneur à l'honneur de
votre puissante Protection et Bienveillance ; et vous
prions d'être persuadés que nous ne négligerons rien de
tout ce que nous croirons propre pour la mériter.

Nous faisons aussi et ferons sans cesse des vœux très
sincères et ardents, pour la précieuse Conservation et
Prosperité de nos Illustres, Hauts, et Puissants Souve-
rains Seigneurs des deux Etats de Berne et Frybourg.

Nous sommes pénétrés des sentiments les plus Respec-
tueux et soumis sur le digne choix de votre Illustre per-
sonne, pour notre Seigneur Représentant.

Nous prions votre Grandeur de recevoir ici nos actions
de grâces les plus humbles, pour la peine qu'elle s'est
donnée de se transporter au milieu de nous ; et de vou-
loir nous honorer de sa Puissante Protection et Bien-
veillance.

Veuillez le Seigneur vous combler, et tous ceux qui ont
l'honneur de vous appartenir ; de ses faveurs les plus dis-
tinguées ; et vous conserver précieusement, jusque à
l'âge le plus reculé pour le Bonheur de l'Etat et des peu-
ples qui en dépendent.
